

Ordre du jour

point soumis à vote :

1) les ponts naturels

points pour information :

2) tableau de bord de veille sociale (TBVS)

3) Actualisation du calendrier du NRP

4) Déploiement des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)

5) Bilan budgétaire 2019 et budget prévisionnel 2020

6) Les modalités d'accueil en contexte de crise sanitaire

7) Affichage des indicateurs qualité dans les SIP et les SIE

8) La démarche Eco-FiP et l'engagement écoresponsable

M Fuentes, président du CTL, était accompagné de messieurs Bail, Danelutti, Dhermy, Manceau, Leca et madame N'Guiffo-Boyom ainsi que madame Asensio.

Les présents pour les organisations syndicales étaient :

Anne-Gaëlle Deniel, Alain Teraud et Pascal Thomas pour Solidaires Finances Publiques 85,

Alain Chaillou pour la CFDT,

Anne Reto-Rivière, Williams Pillet et Florent Echampard pour FO.

Le quorum étant atteint, M Fuentes a ouvert la séance.

Après lecture des liminaires de chaque organisation syndicale présente, M Fuentes a tout d'abord répondu qu'il allait répondre aux sujets à l'ordre du jour notamment NRP, mais également faire un point sur les réformes prévues jusqu'en 2022.

Concernant le télétravail, M Fuentes a évoqué la situation difficile de la CID avec 2 personnes présentes sur un effectif de 5 personnes. Suite à la demande de la CFDT, il fournira aux organisations syndicales une cartographie du télétravail.

M Fuentes a ensuite apporté plusieurs précisions afin de répondre à la déclaration liminaire de FO :

- M Fuentes maintient les audioconférences sur les mois de janvier et février que ce soit une fois par semaine ou simplement une fois toutes les deux semaines ;
- concernant le diaporama support d'un stage sur le management à l'attention des cadres, M Fuentes garantit qu'aucune directive n'est donnée pour « classer » les agents. De plus, il rappelle que ce document a été volé sur une imprimante.

A l'avenir, les chefs de service et les adjoints vont être confrontés à des équipes plus importantes. Il est nécessaire de renforcer la formation des futurs managers. Ainsi, M Dhermy sera chargé de mettre en place des formations à leur intention, au cours de 2021.

Ceci dans le but exclusif d'améliorer les relations au sein des différents services.

FO a indiqué qu'il aurait été plus pertinent de choisir des formations managériales basées sur la bienveillance et le vivre ensemble.

**Solidaires Finances Publiques 85** a approuvé la position de FO sur ce point précis.

**Solidaires Finances Publiques 85** a insisté pour que les futures formations des cadres sur le management soient désormais orientées sur la bienveillance et le vivre ensemble.

M Fuentes a confirmé l'importance de la bienveillance. Il a rajouté que cette notion est la base du respect.

Avant que le CTL aborde le premier point à l'ordre du jour, les représentants de FO ont quitté la salle.

**Solidaires Finances Publiques 85** est resté afin de vous défendre et de vous informer. La CFDT a également fait le choix de siéger pendant toute la durée du CTL.

### **1) Les ponts naturels :**

Pour l'année 2021, les ponts naturels retenus sont le vendredi 14 mai 2021 et le vendredi 12 novembre 2021.

**Solidaires Finances Publiques 85** a réitéré sa demande de voir ces jours accordés par la direction, comme ça s'est pratiqué par le passé. Devant le refus du directeur, Solidaires Finances Publiques 85 s'est abstenu.

### **2) Le tableau de bord de veille sociale :**

M Leca a présenté les faits marquants de l'année 2019 : la création de communes nouvelles, les difficultés à combler des postes vacants sur les RAN des Herbiers et de Fontenay, les conflits par lieu et services, les indicateurs les plus préoccupants de transferts d'ARTT vers le CET, ...

Suite à cette présentation, **Solidaires Finances Publiques 85** a attiré l'attention sur le nombre d'agents en direction qui augmente alors que la DDFIP de Vendée voit son effectif baissé de 50 agents sur les 2 dernières années. Ainsi, **Solidaires Finances Publiques 85** a demandé si ce ne serait pas le moment de mettre à jour le tableau général des emplois ( TAGERFIP ) afin de le rapprocher de la réalité des services.

M Fuentes a répondu que les besoins d'emplois de la direction n'ont jamais été évalués. De plus, une partie des emplois rattachés à la direction sont, dans les faits, transférés vers les postes territoriaux. Pour autant, le prochain exercice emplois devrait permettre de réajuster le TAGERFIP.

**Solidaires Finances Publiques 85** a signalé quelques forts écrêtements et transferts de congés vers le CET. M Leca a assuré que ceci était surveillé par le service des Ressources Humaines. A chaque fois, des explications sont recherchées afin d'y apporter des solutions.

Au vu du rôle actuel et futur de la cellule EDR, La CFDT a demandé qu'une ligne spécifique soit créée sur le tableau de veille sociale. Actuellement, ils sont inclus dans les effectifs de la direction.

Un point a été fait sur la CID (cellule informatique départementale). Actuellement, deux personnes sur cinq sont présentes ce qui pose une réelle difficulté dans la période.

**Solidaires Finances Publiques 85** en a profité pour rappeler qu'auparavant chaque département avait une cellule micro informatique (CMI) et était donc en capacité de réagir rapidement face aux difficultés.

Aujourd'hui, l'informatique est géré par l'inter-région (8 DISI en France). Le directeur départemental n'a plus la main sur l'informatique ni sur le personnel, ce qui est plus que problématique face à la crise sanitaire et aux adaptations rapides qui doivent être faites actuellement : maintenance et configuration des postes en télétravail dans l'urgence.

Face à une situation de crise, le modèle de l'inter-région montre rapidement ses limites.

### **3) Actualisation du calendrier du NRP :**

M Fuentes a indiqué que le calendrier du NRP est décalé du fait de la crise sanitaire qui a retardé de nombreux travaux. De même, il était nécessaire de tenir compte du fait que certaines communes ne

sont pas encore prêtes à ouvrir un Établissement France Service (EFS), provoquant ainsi le décalage de la fermeture de la trésorerie liée. Enfin, M Fuentes souhaite donner plus de temps aux agents afin de faire leur choix.

M Fuentes a insisté sur le fait que ce calendrier était de nouveau prévisionnel. Il est donc, à l'exception des opérations programmées en 2021, susceptible d'évoluer.

Service concerné	Service cible
<b>09/2021</b>	
<b>Trésorerie Challans (siège SGC)</b>	SGC Challans
Trésorerie Le Poiré-sur-Vie	
Trésorerie Saint-Jean-de-Monts	
Trésorerie Beauvoir-sur-Mer	
Activité hospitalière – Trésorerie Challans	Trésorerie hospitalière de la Roche-sur-Yon
<b>01/2022</b>	
<b>Trésorerie Yon-Vendée (siège SGC)</b>	SGC La Roche-sur-Yon
Trésorerie Chantonnay	
<b>Trésorerie de Luçon (siège SGC)</b>	SGC Luçon
Trésorerie Chaillé-les-Marais	
Trésorerie Sainte-Hermine	
<b>09/2022</b>	
<b>Trésorerie Fontenay-le-Comte (siège SGC)</b>	SGC Fontenay
Trésorerie La Châtaigneraie	
Trésorerie Saint Gilles-Croix-de-Vie	SGC Challans
Trésorerie Noirmoutier	
Trésorerie Île d'Yeu (antenne)	
<b>01/2023</b>	
<b>Trésorerie Côte de Lumière (siège SGC)</b>	SGC Les Sables d'Olonne
Trésorerie Moutiers-les-Mauxfaits	
<b>Trésorerie des Herbiers (siège SGC)</b>	SGC Nord-Vendée
Trésorerie Mortagne-sur-Sèvre	
Trésorerie Montaigu (antenne)	
SIP-SIE Luçon	SIP Les Sables d'Olonne
	SIE Les Sables d'Olonne
SIP Les Herbiers	SIP Fontenay-le-Comte
SIE Fontenay-le-Comte	SIE Les Herbiers

**Solidaires Finances Publiques 85 a rappelé son opposition au Nouveau Réseau de Proximité (NRP). Le simple fait d'utiliser l'adjectif « nouveau » implique que l'ancien réseau, autrement dit notre réseau actuel, est amené à disparaître.**

**Solidaires Finances Publiques 85 s'y oppose et défend la cohérence du maillage des structures de chaque implantation actuelle.**

Pour M Fuentes, l'évolution du réseau est piloté par les missions. Alors que pour Solidaires Finances Publiques, elle résulte des suppressions d'emplois.

**Solidaires Finances Publiques 85 a rappelé son opposition aux suppressions d'emplois.**

L'accompagnement par les services des Ressources Humaines de ces restructurations se décompose, selon le même schéma, par un entretien collectif qui peut être complété selon le souhait des agents par un entretien individuel.

Comme demandé dans notre liminaire, **Solidaires Finances Publiques 85** a demandé qu'un **calendrier pour l'ensemble des services** soit évoqué. Car le NRP par la réorganisation des services et des missions touche tous les services.

M Fuentes a indiqué que pour la Vendée la **départementalisation des SPF** à La Roche sur Yon se ferait courant 2022. La date butoir n'est pas connue, à ce jour.

De même, la création du Service Départemental des Impôts Fonciers (**SDIF**) devrait intervenir à La Roche sur Yon au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**Solidaires Finances Publiques 85** a attiré l'attention sur le fait que la situation des CDIF était très diverses en Vendée. Pour certains sites, l'activité CDIF est intégrée au SIP et va nécessiter de « flécher » certain poste lors du mouvement de mutation. Ceci est d'autant plus regrettable que l'intégration de cette activité dans le travail de certain SIP a nécessité un fort investissement des agents qui vont se retrouver « dépossédés » de cette mission.

M Fuentes a consulté M Danelutti qui sera chargé prochainement d'organiser un groupe de travail pour le SDIF et un autre pour le SPF. Il a tenu compte de l'argumentaire de **Solidaires Finances Publiques 85** en reculant d'un an la mise en place du SDIF départemental. M Fuentes souhaite ainsi se laisser du temps pour expertiser cette mise en place.

**Solidaires Finances Publiques 85** a demandé de préciser la **situation des SIE**. M Fuentes a indiqué qu'aucune remise en cause d'implantation de SIE ne devrait intervenir d'ici 2022.

**Solidaires Finances Publiques 85** a demandé qu'un point soit fait sur le **SIP/SIE de Luçon**. Dans la mesure où la restructuration a été reportée d'un an, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2023, M Leca a précisé qu'il retournerait à Luçon (dans les 1 an avant la restructuration) pour dresser un état des lieux. Ainsi, il va refaire un point avec les agents et demander à chacun d'entre eux sa position.

A ce stade, une structure accueil adossée au futur service de gestion comptable (SGC) est toujours envisagée mais les contours et fonctions de celle-ci reste à préciser.

Le tableau récapitulatif et prévisionnel des évolutions à venir, peut être complété ainsi :

Services concernés	Service cible
2022	
SPF	SPF départemental à La Roche sur Yon
01/01/2023	
CDIF	SDIF à La Roche sur Yon

M Fuentes a annoncé la création, pour 2022, d'un **espace de coworking** dans chaque Centre Des Finances Publiques. Cet espace pourrait être utilisé par les travailleurs à distance, les télétravailleurs ou les Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL).

M Leca a indiqué que 2 fiches de postes pour l'**accueil dans les Etablissements France Service (EFS)** seraient présentées au printemps. Ces 2 postes correspondent aux deux vacants de l'équipe EDR.

**Solidaires Finances Publiques 85** a montré l'article sur l'accueil dans les EFS qui est paru dans le journal e-Fip n°78 de novembre 2020 en page 14.

L'exemple d'implantation dans La Somme indique que l'animateur France Service sera chargé de l'accueil de premier niveau les questions complexes étant réservées à des permanences DGFIP.

La direction indique que la situation en Vendée diffère de cet exemple, car tous les emplois « d'animateur » dans les EFS sont occupés par des agents territoriaux.

M Dhermy a indiqué que ces postes pourraient être occupés par un agent de la DGFIP. L'agent de la DGFIP reste géré par la DGFIP mais a un travail mixte dans le sens où 20 heures maximum de travail aurait lieu dans l'EFS et serait soumis aux contraintes de l'EFS (travail le soir et/ou le samedi). Le solde des heures de l'agent aurait lieu au sein d'un service de la DGFIP. Il resterait géré et rémunéré par la DGFIP.

Le travail d'animateur en EFS consiste essentiellement, pour les questions relatives à la DGFIP, à avoir un rôle de « facilitateur numérique » en accompagnant le redevable sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) pour l'aider à faire ses démarches.

#### **4) Déploiement des Conseillers aux Décideurs Locaux (CDL)**

M Bail a effectué une présentation du rôle et des caractéristiques des emplois de CDL.

Le CDL est un cadre (inspecteur, Idiv classe normal et hors classe ou IP) itinérant qui est équipé et formé. Il est rattaché sous l'autorité du Pôle Stratégie et Animation au Réseau (PSAR). Ce dernier assurant l'animation de l'équipe des CDL par des contacts réguliers. De plus, le PSAR sera le point d'entrée pour toutes les questions complexes auxquelles sera confronté le CDL, nécessitant un positionnement d'un des pôles de la DGFIP.

Le PSAR par son management et un pilotage étroit s'assure de la bonne articulation entre les CDL et les SGC (Service de Gestion Comptable) afin de garantir d'excellentes synergies entre eux.

**Solidaires Finances Publiques 85** a fait préciser qu'aucun protocole ne régirait les relations entre le CDL et le SGC.

**Solidaires Finances Publiques 85** a rappelé que la séparation entre les missions des SGC et des CDL va accentuer la volonté de certaines collectivités de se passer de la DGFIP et faciliter une externalisation de ces missions vers le privé.

Pour M Fuentes, au contraire, ceci permettra une meilleure expertise de cette activité par la DGFIP.

Les CDL disposeront d'un espace de travail aménagé à la direction.

Ils seront sollicités régulièrement pour la constitution et la réalisation du budget de la collectivité, mais aussi de manière plus prospective à travers notamment des projets de financement ou l'organisation du calendrier de passage des collectivités de son portefeuille afin qu'elles respectent la nomenclature comptable M57 avant janvier 2024.

Le recrutement des CDL se fait au choix par le DDFIP. Au delà des connaissances, c'est véritablement la motivation pour le métier qui sera le véritable critère.

En effet, le CDL bénéficiera d'un parcours de formation qui s'adaptera à ses besoins.

Solidaires Finances Publiques 85 a attiré l'attention de la Direction sur la nécessité de rédiger les fiches de poste afin de ne pas rebuter des cadres qui pourraient s'autocensurer.

Un appel départemental sera fait avant de recourir par défaut à un appel national.

En Vendée, 8 CDL seront implantées pour couvrir 19 EPCI :

- 1- CC Challans Gois Communauté – CC Pays de Saint Gilles Croix de Vie – Ile d'Yeu
- 2- CC Vie et Boulogne – CC Ile de Noirmoutier – CC Océan Marais de Monts
- 3- CA Les Sables d'Olonne – CC Pays des Achards – CC Vendée Grand Littoral
- 4- CA La Roche Agglomération – CC du Pays de Chantonay – Département de la Vendée
- 5- CC Sud Vendée Littoral
- 6- CC du Pays de Fontenay-Vendée – CC Vendée Sèvre Autise – CC du Pays de la Chataigneraie
- 7- CC Terre de Montaigu – CC du Pays de Saint-Fulgent-les Essarts
- 8- CC du Pays des Herbiers – CC du Pays de Pouzauges – CC du Pays de Mortagne

Le calendrier de déploiement des CDL se fait de septembre 2021 à janvier 2023, selon le calendrier de création des SGC correspondants.

Aujourd'hui, concernant les postes de responsable de SGC :

- \* 3 sont déjà pourvus La Roche, Fontenay le Comte et Montaigu-Rocheservière.
- \* 2 sont présents et restent en attente par le mouvement technique.
- \* 1 seul poste reste à pourvoir, celui des Sables D'Olonne.

### **5- Bilan budgétaire 2019 et budget prévisionnel 2020**

Le budget nous a été fourni en début de CTL. Il a permis de compléter les éléments de commentaire fournis par Mme N'GUIFFO-BOYOM et en document préparatoire de ce CTL.

La montée en puissance du recours à Clic'Esi a permis de faire des économies sur l'affranchissement. Le budget étant fongible, ceci a permis de réaffecter celles-ci et d'accompagner le déploiement de Windows 10 et la diffusion de double écran.

Le coût des masques n'est pas supporté par la DDFIP.

Par contre le coût des vigiles est supporté par la DDFIP. Depuis novembre, la direction a dû recourir à l'UGAP via un marché national. Le coût de cette dépense a augmenté depuis le passage de ce nouveau marché. M Fuentes a indiqué que le recours aux vigiles sur les 7 centres des Finances Publiques était assuré en janvier et février mais qu'il faudrait peut-être se restreindre à partir de mars.

**Solidaires Finances Publiques 85** a insisté pour que la taille du site ne soit pas le seul critère pour maintenir les vigiles. En effet, il est nécessaire de tenir compte également des situations de sous-effectifs et des difficultés liées à l'accueil. Nous avons cité la situation particulièrement tendue au niveau de l'accueil, par exemple à Luçon.

### **6- Evolution des modalités d'accueil en contexte de crise sanitaire :**

Cette évolution de l'accueil vous a déjà été présentée et a fait l'objet d'une information par la direction auprès de chaque agent, puisqu'elle est active depuis le 23/11/2020.

**Solidaires Finances Publiques 85** a fait préciser que ces dispositions étaient provisoires, car liées à la crise sanitaire.

M Fuentes a indiqué que l'accueil serait à l'ordre du jour du prochain CTL courant janvier 2021.

### **7- Affichage des indicateurs de qualité dans les SIP et les SIE :**

6 indicateurs vont être mis en place dans les SIE :

- part des demandes de remboursement des crédits de TVA accordées dans un délai de 30 jours (niveau du SIE)

- part des demandes de restitution de trop perçu d'IS accordées dans un délai de 30 jours (niveau du SIE)
- taux d'usagers satisfaits des services en ligne (maille nationale)
- taux de satisfaction globale de l'utilisateur (maille nationale avant d'être décliné par SIE)
- taux de courriels envoyés via la messagerie sécurisée ayant obtenu une réponse dans un délai d'une semaine (niveau du SIE)
- taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur RDV (maille du SIE)

Pour les SIP, 6 indicateurs sont d'ores et déjà affichés. Un septième sera ajouté à la fin de l'année : le taux d'utilisateur satisfait à la suite d'un échange avec un conseiller téléphonique (dans les centres de contact).

### **8- La Démarche Eco-FiP et l'engagement écoresponsable au sein de la DGFIP**

Mme ASENSIO est la correspondante départementale EcoFip.  
Une rubrique EcoFip a été créée sur Ulysse 85 afin de relayer la démarche nationale et de promouvoir les actions ou événements locaux.

Cette démarche se veut être participative pour une action réaliste, concrète et réalisable.

Un groupe de travail sera proposé à l'ensemble des agents dès que possible en présentiel. Il aura pour but de faire émerger des projets éco-responsable au travail.  
Après analyse, ils seront soumis au vote des agents afin d'être déployés courant 2021.

***Solidaires Finances Publiques 85*** a salué cette démarche.